http://www.snetap-fsu.fr/CTREA-Bourgogne-declaration-des.html

CTREA Bourgogne : déclaration des représentants des personnels de l'Enseignement Agricole Public

Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2013

- En Région -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

SEA-UNSA SFOERTA SNETAP-FSU SYAC- CGT

Concernant le plan de déprécarisation :

Nous regrettons que le nombre de postes offerts à la déprécarisation soit dérisoire par rapport au nombre d'agents en situation de précarité.
Nous condamnons que les conditions pour accéder à ce plan excluent certains contractuels à temps partiel inférieur à 70%.
Nous déplorons auprès du représentant des Directeurs d'EPL que chaque agent concerné n'ait pas reçu d'information individuelle sur le plan de déprécarisation.
Nous demandons qu'un dialogue avec les organisations syndicales ait lieu pour résoudre au mieux la question de l'affectation pour l'année de stage des agents déprécarisés.

Concernant les évolutions de structures :

Nous constatons qu'en dehors des ouvertures exceptionnelles et temporaires liées à la RVP et des poursuites d'ouvertures déjà entamées, les avis de l'administration sont défavorables pour toutes les demandes d'évolution nouvelles de structures, en raison d'une DGH contrainte.
Pourtant, la note de service du 4 décembre 2012, rappelle les principes d'action pour la mise en place de la rentrée 2013, et parmi eux la capacité de promotion sociale et d'insertions scolaire de l'EA qui doit être mobilisée, notamment à travers l'ouverture de classes de quatrième et de troisième. À ce titre, nous réaffirmons notre attachement à la présence et au développement de ces classes dans l'EAP, et demandons à nouveau pour la rentrée prochaine le dégel des classes de quatrième de Chatillon sur Seine et d'Auxerre, ainsi que l'ouverture de la deuxième classe de troisième à Château Chinon, d'autant plus, concernant Château Chinon, que la même NS affirme également que « toutes les initiatives concourant à l'innovation pédagogique seront encouragées ». De même, les demandes d'ouvertures de CAPA, à Tournus et à Champs sur Yonne, répondent à ce souci d'insertion scolaire.
Un autre principe d'action est le renforcement de l'enseignement supérieur agricole court (BTSA) qui « doit permettre l'accueil d'un plus grand nombre de candidats ». Nous soutenons donc les demandes d'ouvertures de BTSA formulées par les établissements, et réaffirmons notre opposition à la mise en place de plafonds de recrutement.
D'après cette même Note de Service, « Il convient d'être en mesure d'accueillir les jeunes qui choisissent l'enseignement agricole ». Nous demandons à nouveau que tous les élèves ayant fait le choix de l'Enseignement Agricole Public puissent l'intégrer.
Pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions pédagogiques, nous demandons que les classes où des filières différentes ont été rassemblées soient séparées en des classes différentes ; en particulier pour Velet et Mâcon qui en ont fait la demande.

Concernant la DGH :

Nous demandons également que, contrairement à ce qui se pratique actuellement dans plusieurs établissements de la région, les DGH accordées aux établissements soient suffisantes pour assurer tous les dédoublements et la pluridisciplinarité prévus par les référentiels, ainsi que les enseignements facultatifs. Nous demandons que les fiches

Copyright © Snetap-FSU

de service de tous les enseignants soient conformes au service réellement effectué.

Copyright © Snetap-FSU